

**LA FORMATION À DISTANCE EN FORMATION CONTINUE:
DONNER À L'ADULTE, LA MAÎTRISE DE SA FORMATION**

Mémoire soumis par le Comité de liaison de la formation à distance (CLIFAD)
formé de la Télé-université
du Centre collégial de formation à distance
et de la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec

Soumis à
Monsieur André Boisclair, ministre des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration
Madame Louise Harel, ministre de l'Emploi et de la Solidarité
Madame Pauline Marois, ministre de l'Éducation

Le 15 octobre 1998

TABLE DES MATIÈRES

1. LE MÉMOIRE DU CLIFAD EN SYNTHÈSE	P. 3
2. L'INDIVIDUALISATION DE LA FORMATION ET LA FORMATION À DISTANCE AU QUÉBEC	P. 4
3. POUR UNE POLITIQUE DE LA FORMATION À DISTANCE	P. 6
4. LA CONTRIBUTION DE LA FORMATION À DISTANCE À LA FORMATION CONTINUE	P. 8
4.1 La formation à distance s'inscrit dans un effort pour concilier le travail, les études et la vie sociale et familiale des personnes.	P. 9
4.2 La formation à distance contribue à diversifier les lieux et les modes de formation en tout temps, dans toutes les régions.	P. 9
4.3 En formation à distance, la qualité et la conformité de chaque activité est contrôlée.	P. 10
4.4 Une capacité d'intégration des nouvelles technologies sans égale.	P. 10
4.4.1 Les organismes de formation à distance sont ouverts aux nouvelles technologies.	P. 10
4.4.2 L'accès aux nouvelles technologies reste limité.	P. 12
4.4.3 L'intégration des nouvelles technologies requiert le développement d'une expertise nouvelle.	P. 12
4.5 Un mode de formation approprié en formation professionnelle et en formation générale.	P. 13
4.6 Une expertise <i>éprouvée</i> en éducation populaire.	P. 14
4.7 Un service d'aide à la reconnaissance des acquis.	P. 15
5. POUR ACCROÎTRE LE RENDEMENT DE LA FORMATION À DISTANCE EN FORMATION CONTINUE	P. 15
5.1 Confirmer la valeur de la formation à distance par l'adoption d'une politique spécifique.	P. 15
5.2 Privilégier l'individualisation de la formation.	P. 15
5.3 Concentrer les ressources de modernisation technologique.	P. 16
5.4 Soutenir la promotion de la formation à distance.	P. 17
5.5 Se pencher sur le mode d'organisation de la formation à distance au secondaire.	P. 17
5.6 Soutenir la recherche et le développement.	P. 18
5.7 Désigner un responsable de la formation à distance.	P. 19
6. CONCLUSION	P. 20

Dans ce mémoire, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

1. LE MÉMOIRE DU CLIFAD EN SYNTHÈSE

Ce mémoire est, pour ses auteurs et leurs organisations, l'expression d'une analyse commune de la question de la formation continue et de la contribution de la formation à distance au système de formation continue. Il veut aussi attirer l'attention des autorités responsables sur les particularités de la formation à distance, notamment son engagement en formation initiale.

Le fait qu'il ait pu être entériné par trois organismes oeuvrant à trois ordres d'enseignement témoigne déjà d'une volonté de concertation qu'on attend encore dans d'autres domaines. Les dirigeants des trois organismes concernés partagent une même analyse de la situation de la formation à distance, de ses principaux défis et de ses possibilités. L'existence de ce mémoire témoigne de cette cohésion.

Son contenu porte aussi des messages partagés par les trois organismes. Tout d'abord, il rappelle que la formation à distance, si elle a nécessairement sa place en formation continue, ne s'y limite pas. Déjà, en d'autres lieux, nous avons plaidé pour la reconnaissance de la contribution de la formation à distance au système québécois d'éducation. Si on a pu croire à certains moments que cette reconnaissance pouvait venir d'une politique de la formation continue, nous tenons à redire aujourd'hui qu'il ne peut s'agir là que d'une réponse partielle. La véritable réponse tient, selon nous, dans la formulation d'une politique de la formation à distance et dans la désignation d'une autorité mandatée pour donner suite à cette politique dans les trois ordres d'enseignement.

Cela dit, nous reconnaissons au projet de politique sur la formation continue sa pertinence et ses qualités. Nous pensons qu'il peut encore être amélioré en tenant davantage compte de la nature de la contribution de la formation à distance à la formation continue et en identifiant des engagements plus précis, sur lesquels les dirigeants des organismes de formation à distance pourront compter.

A cet égard, le premier message qui doit être enregistré est celui du primat accordé par les organismes de formation à distance à l'individualisation de l'apprentissage. On choisit la formation à distance pour pouvoir apprendre à son rythme, au moment de son choix, au lieu de son choix. De cette façon, la formation à distance contribue à concilier les exigences du travail, de la vie personnelle ou familiale et des études. C'est principalement là qu'il faut chercher la raison d'être de la formation à distance, davantage que dans l'éloignement géographique.

La formation à distance est en mesure d'offrir les cheminements personnalisés recherchés par les individus, et ce dans toutes les régions, dans la mesure où elle peut bénéficier d'économies d'échelle dans les phases de conception des activités d'apprentissage et de production du matériel ainsi que dans la gestion des opérations administratives. L'individualisation a pour condition de faisabilité une phase de concentration. Celle-ci se prête mal à la dynamique de la décentralisation au plus bas niveau. Cela vaut pour les trois ordres d'enseignement et doit être pris en considération par les administrateurs du système d'éducation.

Enfin, la formation à distance est en mesure d'offrir des activités de formation performante tant en formation professionnelle, qu'en formation générale et en éducation populaire. Elle est tout particulièrement apte à le faire en ayant recours à différentes technologies de la formation, si on en donne le mandat et les moyens aux organismes responsables.

En se guidant sur ces quelques lignes directrices, on pourra formuler une politique qui contribuera à la mise en place d'un système riche et performant en formation continue.

2. L'INDIVIDUALISATION ET LA FORMATION A DISTANCE AU QUÉBEC

Avant d'entreprendre l'exposé de nos positions, nous voudrions prendre quelques lignes pour faire un rapide portrait de la formation à distance au Québec et des ses principaux organismes. Cet exercice sera utile dans la mesure où il fera apparaître une des caractéristiques principales de la formation à distance au Québec; l'individualisation de l'apprentissage.

On estime généralement que les organismes de formation à distance des trois ordres d'enseignement rejoignent entre 50 000 et 60 000 personnes annuellement. Si on compare cette estimation aux 350 000 adultes qui auraient recours à des activités de formation continue financées par le ministère de l'Éducation, on comprend qu'il s'agit d'un secteur qui, bien que minoritaire, est devenu une alternative pour une part significative de la population.

Plusieurs organismes et établissements interviennent en formation à distance dans le réseau public d'enseignement. Mais les principaux sont la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (Sofad), le Centre collégial de formation à distance (CCFD) et la Télé-université. Les trois organismes collaborent à la réalisation de projets conjoints, notamment par l'intermédiaire du Comité de liaison de la formation à distance (Clifad) qui a préparé le présent mémoire. Le Clifad a aussi conçu la brochure *La formation à distance vue de près*. Il a organisé, en 1996, un colloque sur la formation à distance et s'est engagé dans l'organisation du colloque de l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française portant sur la formation à distance et tenue les 8 et 9 octobre 1998 à Montréal. Il prépare actuellement une campagne conjointe de promotion de la formation à distance pour les trois ordres d'enseignement.

Il y a donc déjà un effort de concertation et de collaboration entre les organismes spécialisés en formation à distance. Nous entendons poursuivre et accentuer cet effort par exemple dans les domaines de la recherche et du développement, dans l'encadrement et le perfectionnement des tuteurs ou la gestion des opérations de production.

Cette collaboration est possible parce que les trois organismes partagent une même approche de la formation à distance. Elle est pour nous un mode d'apprentissage personnalisé et individualisé. Sa caractéristique principale est de permettre aux personnes, par le recours à la médiatisation, de poursuivre leur cheminement d'apprentissage au moment de leur choix, au lieu de leur choix et au rythme qui leur convient. La formation à distance, telle que nous la pratiquons, ne vise pas à reproduire la classe à distance, mais à dégager les individus des contraintes inhérentes à l'enseignement à des groupes. Elle est donc le plus souvent asynchrone¹, très flexible, personnalisée.

Nos effectifs étudiants proviennent de toutes les régions du Québec et se répartissent souvent, sauf au secondaire, d'une manière comparable à la population elle-même. C'est donc dire que la majorité des étudiants provient des grands centres urbains et que les personnes des régions périphériques participent à la formation à distance plus ou moins au même rythme que celles des villes plus centrales.

¹ La formation est dite asynchrone quand ses participants ne sont pas tenus d'y intervenir en même temps, comme dans l'écoute d'une bande audio par exemple. Elle serait synchrone si chacun devait réaliser les mêmes activités d'apprentissage en même temps, comme dans une vidéo-conférence.

Ce phénomène ne doit pas étonner. Il reflète simplement le fait que le rôle de la formation à distance n'est pas tant de contrer l'éloignement géographique des personnes que les difficultés d'accès dues à l'organisation de la vie professionnelle et de la vie familiale. On a recours à la formation à distance soit par goût, soit en raison d'un problème d'accès aux établissements d'enseignement.

La formation à distance est donc un mode de formation médiatisé (sous forme imprimée, audio, vidéo ou informatisée) qui permet des apprentissages individualisés et un cheminement personnalisé. C'est d'abord sous cet angle qu'il faut le comprendre davantage que sous celui de l'éloignement. Ce message est souvent mal compris et nous avons appris qu'il nous faudra le répéter encore à quelques reprises.

Les organismes qui composent le Clifad couvrent les trois ordres d'enseignement. Nous voudrions en quelques lignes vous les présenter.

- La Télé-université a pour mandat spécifique l'enseignement à distance ainsi que la recherche sur la formation à distance. Elle offre 38 programmes de 1^{er} cycle et compte un répertoire de 200 cours dans différents domaines comme l'administration, la communication, l'informatique, les langues, les sciences sociales et les sciences humaines. Elle offre également deux programmes de 2^{ième} cycle, le diplôme en formation à distance et le diplôme en finance d'entreprise. En plus de sa programmation régulière, la Télé-université agit en formation sur mesure et élabore des activités de formation en partenariat avec les entreprises, les organismes publics et les associations professionnelles en fonction de leurs besoins.

En 1997-1998, la Télé-université a inscrit 17 247 étudiants. Leur âge moyen était de 32,2 ans et les deux tiers étaient des femmes. L'effectif étudiant provient à 54% de la région de Montréal, à 19% de la région de Québec et à 27% des autres régions. Près de 60% des étudiants ont une scolarité universitaire complète ou partielle lors de leur inscription et près de 18% détiennent un diplôme collégial.

Mentionnons enfin qu'en 1997, une enquête a pu vérifier que 68,6% des étudiants de la Télé-université disposaient d'un micro-ordinateur à domicile.

- Le CCFD offre des services de formation à distance allant de la conception des cours jusqu'à l'encadrement des élèves sur l'ensemble du territoire québécois. En 1996-1997, il a inscrit près de 10 000 étudiants et enregistré un peu plus de 16 000 inscriptions-cours. Le CCFD rejoint deux types d'étudiants. Les élèves inscrits en commandite à partir d'un cégep composent près de la moitié de l'effectif du Centre. Ce sont en majorité des femmes (63%), inscrites à temps plein dans un collège. Elles proviennent davantage des régions périphériques et étudient à distance au CCFD pour reprendre où elles ont subi un échec ou un cours qu'elles ont abandonné ou bien encore pour accélérer leur cheminement scolaire. Les élèves non en situation de commandite sont aussi en majorité des femmes. Elles sont passablement plus âgées que les élèves en commandite (27 ans contre 22) et proviennent davantage des centres urbains. Au total, 80% des élèves ont entre 20 et 40 ans. Chez les élèves de 30 ans et plus (ce

groupe compose le tiers de l'effectif), environ 60% occupent un emploi à temps plein et au delà de la moitié ont un enfant ou plus à charge.

- La SOFAD est une organisation de conception et de production des cours. Leur diffusion et l'encadrement des élèves sont laissés aux commissions scolaires ou à des regroupements régionaux de commissions scolaires. A travers les commissions scolaires, la Sofad rejoint annuellement plus de 5 000 élèves qui suivent au delà de 10 000 cours. L'effectif étudiant est composé en majorité de femmes (60%), l'âge moyen est de 27 ans et la presque totalité (au delà de 95%) ne détient pas de diplôme d'études secondaires. Bien que les données précises manquent, on estime que ces personnes sont le plus souvent moins bien nanties que la moyenne de la population sur le plan économique et qu'elles ont un accès fort limité aux moyens modernes de communication à distance. Curieusement, alors que l'effectif étudiant se répartissait auparavant selon l'origine régionale de façon proportionnelle à la distribution de la population, on remarque qu'avec la décentralisation des services, la représentation des régions périphérique a beaucoup décliné au profit de la région métropolitaine de Montréal. Alors qu'en 1992, Les régions de Laval-Laurentide-Lanaudière, la Montérégie et Montréal fournissaient 41% de l'effectif étudiant, elles en fournissent maintenant plus de 74%!

Des trois organisations membres du Clifad, la Sofad est la seule qui offre des activités au secteur anglophone. Celui-ci reste cependant marginal dans l'ensemble des activités de formation à distance de la Sofad. Par contre, le secteur anglophone utilise fréquemment, à l'éducation des adultes, le matériel produit par la Sofad.

Cet exposé avait pour but de tracer un rapide portrait des principaux organismes de formation à distance. D'autres établissements interviennent en formation à distance bien que ce ne soit pas là leur principale activité. C'est particulièrement le cas à l'ordre universitaire où plusieurs milliers d'étudiants poursuivent leurs études à distance, notamment à l'Université Laval et à l'Université de Montréal.

Ce portrait est utile d'une part parce qu'il illustre le fait que la formation à distance n'est pas seulement le fait de la formation continue et d'autre part parce qu'il témoigne d'une des caractéristiques de la formation à distance pratiquée au Québec, soit son individualisation. Ce sont là deux des raisons qui fondent l'opportunité de l'adoption d'une politique spécifique de la formation à distance.

3. POUR UNE POLITIQUE DE LA FORMATION À DISTANCE

Les professionnels de la formation à distance ont longtemps espéré que des orientations gouvernementales puissent venir définir des objectifs et mettre en place des conditions de développement de la formation à distance. L'abolition de la Direction de la formation à distance au ministère de l'Éducation au début des années '90 et la décentralisation des activités de formation à distance dans les commissions scolaires avaient été pour plusieurs des sources d'inquiétude. L'annonce en 1996, de la formulation prochaine d'une politique sur la formation continue devait être, selon certains, l'occasion d'une réflexion en profondeur sur la formation à

distance. Nous constatons aujourd'hui, que même si cette réflexion est intéressante, elle ne peut tenir lieu de politique de la formation à distance.

Formation continue et formation initiale.

A l'évidence, les services de formation à distance doivent trouver une place dans une politique de la formation continue. Ils contribuent à l'accessibilité de la formation et à la diversification des modes d'apprentissage. Par la formation à distance, les adultes peuvent avoir accès à des activités d'apprentissage couvrant une grande variété de disciplines ou champs de connaissance de tous les ordres d'enseignement. Ils peuvent obtenir des sanctions officielles de leurs compétences, et poursuivre leur cheminement à domicile, sur les lieux de travail, dans des lieux publics ou même à l'occasion dans une classe.

Il faut toutefois faire remarquer que la formation à distance n'est pas uniquement un mode de formation continue. Les organismes de formation à distance peuvent intervenir autant en formation initiale qu'en formation continue. D'ailleurs, à l'ordre collégial et à l'ordre universitaire, une proportion croissante de l'effectif étudiant est constituée de jeunes inscrits dans un parcours de formation initiale.

Les organismes de formation à distance se sont ainsi associés aux collèges et universités, pour offrir aux élèves et étudiants des campus, une voie alternative de formation soit pour accélérer leur cheminement soit pour réintégrer les cheminements plus réguliers après une interruption ou une difficulté de cheminement. Rappelons à ce sujet, qu'à la Télé-université c'est plus du tiers des inscriptions qui provient d'étudiants inscrits en même temps dans une autre université. Au Centre collégial de formation à distance, près de la moitié des élèves se sont inscrits en profitant d'une commandite de leur collègue d'origine.

Des problèmes et des projets particuliers.

De plus, le monde de la formation à distance vit des problèmes qui lui sont spécifiques ou qui prennent chez lui une dimension particulière. Le développement de nouveaux cours requiert de sa part des investissements massifs. L'encadrement des élèves et des étudiants est appelé à se faire selon des formes de plus en plus diversifiées et les nouvelles technologies ont déjà commencé à changer les modes de conception des cours, les modes de diffusion de la formation et évidemment le total de ses coûts. Nulle autre organisation ne subit ces contraintes davantage que les organismes de formation à distance.

En même temps, la formation à distance continue de souffrir de perceptions ou de préjugés dépassés. Ce, tout particulièrement dans les milieux spécialisés de l'éducation. On persiste à propager l'idée que la formation à distance ne peut tout au plus que diffuser des informations théoriques, qu'elle est incapable de faire partager des valeurs, de faire intégrer des attitudes de développer des habiletés pratiques. En sourdine, on laisse glisser que les cours ne sont peut-être pas très exigeants et que les *examens à distance* sont plus ou moins crédibles.

Dans les milieux de l'enseignement, on craint parfois que la formation à distance n'entraîne l'abolition massive de postes d'enseignants et leur remplacement par des tuteurs moins qualifiés et surtout moins rémunérés. Ces craintes et ces préjugés sont sans fondements. Mais, ils ne sont pas sans effets.

Des possibilités de développement sur le plan international.

Surtout, on ignore les avantages de la formation à distance, ses succès, ses standards de qualité et sa vitalité au Québec comme ailleurs dans le monde. On n'a pas encore pris conscience de son opportunité dans la société moderne, ni de son potentiel pour la reconnaissance nationale et internationale de notre expertise tant sur le plan des contenus que sur celui des stratégies d'apprentissage.

En effet, déjà le Centre collégial de formation à distance et la Télé-université ont entrepris de mettre en valeur, dans la francophonie, l'expertise du réseau québécois de formation. En Europe et en Afrique francophone, les besoins sont impérieux. Nous pouvons offrir des produits et des services de classe internationale. Nous pouvons contribuer à la renommée des organisations et des enseignants du Québec.

Conséquemment, nous croyons important que le ministère de l'Éducation affirme son engagement envers la formation à distance et sa confiance à son égard. Nous pensons important aussi de signaler que si les organisations de formation à distance ont un rôle évident en formation continue, elle n'y épuise pas leur raison d'être.

Pour toutes ces raisons, nous plaidons en faveur de l'adoption d'une politique québécoise de la formation à distance. Une telle politique contribuerait à la reconnaissance de la formation à distance en même temps qu'elle pourrait proposer des objectifs et des mandats explicites pour les organismes de formation à distance, notamment dans la diversification des modes de formation, dans l'appropriation des technologies de la communication par le réseau de la formation et dans le rayonnement du réseau québécois d'éducation à l'échelle internationale. Il va de soi, de plus, que nous attendons d'une telle politique qu'elle puisse assurer les organisations de formation à distance de ressources proportionnelles aux objectifs établis.

Nous souhaitons que la politique de la formation continue soit l'occasion de poser les premiers jalons d'une future politique de la formation à distance et nous assurons les autorités responsables de notre disponibilité et de notre collaboration dans la formulation et la mise en oeuvre de cette prochaine politique.

4. LA CONTRIBUTION DE LA FORMATION À DISTANCE À LA FORMATION CONTINUE

Cette prochaine politique, tout comme celle-ci, portant spécifiquement sur la formation continue, pourra tenir compte de la contribution particulière de la formation à distance au système de formation. Des milliers d'adultes choisissent les établissements et les activités de formation à distance comme lieu et mode de formation. Ce choix est fondé sur les avantages que la formation à distance leur donne. Nous croyons utiles de revenir sur ces avantages. En les reconnaissant, en révisant la perception de la formation à distance qui en découle, peut-être la prochaine politique de la formation continue pourra-t-elle contribuer à la rendre plus accessible et plus crédible.

4.1 La formation à distance s'inscrit dans un effort pour concilier le travail, les études et la vie sociale et familiale des personnes.

La formation à distance offre une voie moderne de formation, adaptée aux exigences multiples de la société des temps présents. Elle est capable de rendre accessible une grande variété de contenus au travers d'une grande diversité de canaux. De la sorte, elle contribue à solutionner un des problèmes majeurs des personnes qui s'inscrivent dans un cheminement de formation continue, soit la conciliation des exigences du travail, de la vie personnelle et des études.

On choisit d'étudier à distance pour plusieurs raisons. Parmi les plus importantes il faut compter la volonté de rester chez soi, le désir d'étudier à son rythme selon ses temps de disponibilité, les contraintes du travail qui interdisent de consacrer une période fixe aux études, l'intérêt de décider des moments des épreuves d'évaluation, la possibilité de continuer à s'occuper des enfants pendant les études. Toutes ces raisons relèvent de la problématique de la conciliation travail-famille-études. Ces raisons d'étudier à distance sont à la base des choix effectués par les organismes québécois de formation à distance en faveur de systèmes individualisés de formation opérant, le plus souvent, en mode asynchrone. Elles guident aussi les choix technologiques qui sont opérés actuellement.

4.2 La formation à distance contribue à diversifier les lieux et modes de formation, en tout temps, dans toutes les régions.

De par l'originalité de son mode de fonctionnement, la formation à distance contribue de façon toute particulière à la diversification des modes et des lieux de formation. Davantage que ne le ferait l'ajout de nouveaux établissements d'enseignement, elle permet d'accroître les choix offerts aux personnes en mettant à leur disposition un banque étendue d'activités, accessibles en même temps dans toutes les régions, en tout temps (12 mois par année, 7 jours sur 7) au moment et de la façon que souhaite l'élève ou l'étudiant. Elle contribue ainsi à maintenir dans les régions des personnes qui devraient aller chercher ailleurs la formation qui leur est nécessaire.

Elle libère de plus les participants des contraintes du fonctionnement en groupe. Il n'y a pas d'horaire uniforme pendant lequel chaque élève ou étudiant doit exécuter les mêmes tâches.

De plus, avec le temps, nous pourrons de plus en plus offrir des variétés de moyens d'apprentissage pour un même cours. Nous espérons qu'un jour, chacun pourra choisir la stratégie pédagogique qui lui convient davantage. Pour un même cours, on pourra viser certains apprentissages au travers d'exercices écrits, puis en utilisant l'internet ou des simulations sur cédérom.

La formation à distance offre donc des voies d'individualisation des apprentissages tant sur le plans organisationnel (lieu, horaire) que sur le plan pédagogique (stratégie d'apprentissage). Elle exploite déjà son potentiel d'individualisation mais elle reste encore à la veille de développements considérables en ce qui concerne la diversité des médias et des outils d'apprentissage qui offriront aux élèves et étudiants de la formation continue des avantages qu'ils ne peuvent trouver ailleurs.

4.3 En formation à distance, la qualité et la conformité de chaque activité est contrôlée.

Chaque cours développé et offert par les réseaux de formation à distance est soumis à plusieurs étapes de validation, de test et de correction. De plus, les cours sont publiés et leurs contenus sont accessibles à toute personne qui désire les consulter. Le processus d'apprentissage offert aux élèves et aux étudiants est transparent et largement commenté. Tant sur le plan pédagogique que sur celui des contenus, des révisions sont faites régulièrement avec des experts reconnus, les activités d'apprentissage sont longuement réfléchies et les mesures d'évaluation des apprentissages sont calibrées et révisées. Tout étudiant qui s'inscrit à un tel cours est assuré d'avoir accès aux mêmes contenus et d'obtenir un service de qualité semblable, où qu'il soit sur le territoire.

Les apprentissages réalisées en formation à distance sont ainsi facilement identifiables et leur fidélité dans le temps est contrôlable. Les objectifs d'apprentissages sont explicites, les contenus diffusés sont connus, les mesures d'évaluation sont facilement vérifiables. L'attestation de formation obtenue en formation à distance est donc crédible et peut s'intégrer sans difficulté au dossier de formation des individus, même quand la formation n'est pas sanctionnée par l'émission d'unités ou de crédits.

Plusieurs organisations voient de grands avantages à ces caractéristiques de la formation à distance. Des associations professionnelles et des grandes entreprises font pour ces raisons, appel aux organisations de formation à distance pour assurer la maîtrise des connaissances par leurs membres et employés. A l'ordre collégial, on peut donner à cet égard l'exemple du Conseil des assurances de dommages du Québec qui a conclu une entente avec le Centre collégial de formation à distance pour le perfectionnement de ses membres. A l'ordre universitaire, on peut penser à la Sûreté du Québec qui offre de cette façon un programme d'initiation à la gestion à son personnel sur l'ensemble du territoire du Québec.

La formation à distance apporte donc, en regard du contrôle de la qualité et de la standardisation des contenus, des avantages qui n'ont pas encore été suffisamment mis en valeur. Nous souhaitons que la politique de la formation continue puisse contribuer à une prise de conscience plus claire de ces avantages.

4.4 Une capacité d'intégration des nouvelles technologies sans égale.

Le monde de la formation à distance en est un d'invention et de renouvellement constants. Ici, comme ailleurs dans le monde, on multiplie les expériences pédagogiques, on diversifie les voies de communication, on est à l'affût de tout ce qui peut contribuer à soutenir l'apprentissage, à enrichir la communication pédagogique ou à recréer des liens entre les individus. Ce monde est résolument moderne et se tourne tout naturellement vers les nouveaux moyens que la technologie peut offrir.

4.4.1 Les organismes de formation à distance sont ouverts aux nouvelles technologies.

Alors que dans d'autres milieux, on a souvent un réflexe de méfiance à l'égard des nouvelles technologies, l'attitude est tout à l'opposé en formation à distance. En effet, le réseau de la formation à distance a toujours intégré les technologies à la planification de la formation. Il y a entre ces deux mondes des parentés évidentes. Le document de consultation devant nous conduire à l'adoption de la politique de la formation continue l'a d'ailleurs reconnu en affirmant

que la formation à distance se trouve facilitée par le développement des technologies de l'information et de la communication, *à la condition que l'on procède à la modernisation de l'offre de service.*

On nous permettra d'abord de rappeler que la formation à distance a toujours synchronisé son évolution au rythme des innovations technologiques. A l'imprimé, au téléphone et à la poste, technologies performantes des années '40 (et encore performantes de nos jours) sont venues se greffer progressivement la radio, la télévision et l'informatique. Maintenant, toutes ces technologies convergent tant par le réseau Internet que par les cédérom. Il n'y a rien là d'étonnant et les professionnels de la formation à distance n'ont pas été les derniers à le découvrir.

Déjà, la Sofad offre le cours *Du français sans fautes* par le réseau Internet. Le CCFD y offre pour sa part un cours d'introduction à la psychologie pour lequel il s'est vu décerner, en 1998, le Prix d'excellence en conception pédagogique de l'Association canadienne d'éducation à distance (ACED). En tout, en 1998-1999, il diffusera 11 cours par le réseau Internet. Il a aussi développé avec le Centre collégial de développement du matériel didactique le cours *Initiation pratique aux méthodes des sciences humaines* qui sera bientôt entièrement disponible sur cédérom. Il participe également avec d'autres organisations à la réalisation de plusieurs projets intégrant soit Internet soit le cédérom.

La Télé-université pour sa part compte déjà 17 cours entièrement offerts par le réseau Internet. Elle y offre notamment tous les cours du certificat de premier cycle en informatique. Elle a de plus entrepris un ambitieux programme de transfert de son répertoire de cours sur le réseau Internet. Elle planifie pouvoir offrir à compter de l'an prochain un encadrement télématique pour chacun des 265 cours composant son répertoire.

Mais, le plus souvent, ces développements ont été acquis difficilement en dégageant les ressources nécessaires à même les budgets réguliers de fonctionnement. L'évolution n'a donc pu être aussi rapide que nous l'espérons nous-mêmes. Il faut en effet savoir que les coûts du développement de cours sur imprimé, sur support informatique ou ayant recours à la technologie du cédérom, sont forts différents les uns des autres. Alors qu'on pourra concevoir et produire un cours sur imprimé à partir de 50 000\$, il faudra compter au moins le double pour produire un cours diffusé sur Internet et encore plus (200 000\$ et souvent beaucoup plus) si on veut utiliser le cédérom. Dans beaucoup de cas, les coûts sont même nettement supérieurs aux exemples présentés ici.

Dans ce contexte, ce ne sont pas les invitations à recourir davantage aux nouvelles technologies de l'information et de la communication qui nous manquent le plus. La politique de la formation continue ferait une œuvre utile si, en plus de rappeler l'importance stratégique de concentrer les efforts de recherche et développement, elle pouvait contribuer à mettre en place les conditions d'un financement adéquat de l'utilisation des nouvelles technologies en formation à distance.

4.4.2. L'accès aux nouvelles technologies reste limité.

Le projet de politique affirme que *les pouvoirs publics, et notamment ceux qui ont reçu une mission d'éducation ont un rôle essentiel à jouer pour garantir l'accès à la formation et aux nouveaux outils technologiques de sorte qu'ils deviennent des outils de partage des savoirs...*"

Il y a là des problèmes réels pour la mise en œuvre d'une politique nationale de formation continue. Rapidement ou lentement, mais toujours de plus en plus, la formation fera appel aux moyens technologiques de communication. En formation à distance, le mouvement est déjà bien amorcé. Mais à l'heure actuelle, le nombre d'étudiants qui disposent ou ont accès à des outils suffisamment performants reste limité chez plusieurs groupes de la population, trop limité même pour espérer rentabiliser les investissements requis.

A l'ordre collégial et encore plus gravement à l'ordre secondaire, l'accès des élèves de la formation à distance à des micro-ordinateurs performants est insuffisant pour espérer recruter les grands nombres d'élèves exigés, compte tenu du coût de production des cours. Demain, le Centre collégial de formation à distance ou la Sofad recevraient de rondettes sommes pour transformer leurs répertoires de cours et l'offrir sur cédérom ou sur Internet, il resterait quand même le problème d'y inscrire des élèves.

Le Québec reste à ce jour l'une des provinces canadiennes les moins informatisées et les moins "branchées". Selon une enquête du RISQ, en 1998, 38% des ménages québécois possèdent un micro-ordinateur, 22% disposent d'un modem et seulement 11% ont accès à l'internet. La progression a été importante au cours des deux dernières années mais les résultats restent encore insuffisants. Sans une intervention vigoureuse, les nouvelles technologies pourraient devenir, comme le craint le projet de politique, davantage une force de dualisation de la société que de partage du savoir.

Des projets de création de sites régionaux d'accès aux technologies ont déjà été soumis au ministère de l'Éducation. Malheureusement, il semble que ce service ne soit pas encore prioritaire. La multiplication de tels sites d'accès contribuerait certes à la pénétration des nouvelles technologies dans la population, mais il faudrait encore trouver des moyens pour donner un accès facile, prolongé et régulier à de grandes masses de personnes. Par une formule ou par une autre, il faudra faire face au problème et accroître sensiblement le taux de pénétration de l'internet et du micro-ordinateur dans les ménages pour qu'on puisse songer à offrir, à grande échelle, des activités de formation sur les inforoutes, en particulier dans le cas de celles qui visent les effectifs de l'ordre secondaire et collégial.

4.4.3. L'intégration des nouvelles technologies requiert le développement d'une expertise nouvelle.

L'intégration des nouvelles technologies de la formation requiert de plus le perfectionnement des concepteurs des cours et des tuteurs. Jusqu'à ce jour, on a surtout compté sur les compétences développées par des individus à leur propre initiative. Pour accroître le rythme de développement des cours, il faudra un effort davantage coordonné et planifié. En particulier en ce qui concerne le rôle des tuteurs, des réflexions et des réévaluations sont nécessaires. La dispersion et l'isolement dans lequel certains peuvent travailler actuellement ne pourra plus perdurer.

Pour accentuer l'intégration des nouvelles technologies en formation continue et dans les services de formation à distance en particulier, il conviendrait donc de mettre en place des mesures favorisant la formation des concepteurs de cours et des tuteurs. Il serait illusoire d'espérer que de tels mandats pourront être assumés adéquatement, et surtout rapidement, par les organisations en place (et encore moins par des organisations locales ou régionales) à même les budgets réguliers de fonctionnement.

Dans cette perspective, nous suggérons d'intégrer dans les axes d'intervention relatifs au perfectionnement des enseignants, la formation à l'utilisation des nouvelles technologies. Évidemment, il faudra aussi s'assurer que tous les personnels de la formation à distance y seront admissibles.

4.5 Un mode de formation approprié en formation professionnelle et en formation générale.

Un peu curieusement, le projet de politique sur la formation continue mentionne à propos de la formation à distance que *ce mode de formation est présentement mieux adapté à la formation générale et peut difficilement être utilisé à grande échelle en formation professionnelle et technique puisque l'approche par compétence est une formule qui intègre l'acquisition de la formation pratique et de connaissances liées au métier (p.31).*

Nous comprenons qu'on puisse penser que la formation à distance est davantage appropriée à la formation générale compte tenu du répertoire actuel des activités offertes par les organisations de formation à distance. Mais, nous tenons à faire remarquer que cette situation correspond davantage à des choix stratégiques et économiques qu'à des limites du mode de formation lui-même.

On oublie trop souvent que pendant des années, la défunte Direction de la formation à distance du ministère de l'Éducation du Québec a offert des cours de formation à distance en mécanique automobile, en formation des infirmières auxiliaires ou des pompiers volontaires. Actuellement, la Sofad offre encore son programme en mécanique des machines fixes. Le Centre collégial de formation à distance offre le DEC en technologie agricole ainsi que des cours en technique des services de garde. La Télé-université offre pour sa part des cours en sciences infirmières, en informatique ou en foresterie.

Le mode de formation n'a pas en soi les limites qu'on lui suppose sur le plan de la formation pratique. En théorie, on peut aujourd'hui reproduire des laboratoires très évolués et permettre aux élèves et étudiants de réaliser des expériences virtuelles complexes. L'utilisation de simulateurs pour le pilotage s'inscrit aussi dans la même logique.

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'approche par compétences n'a pas les implications qu'on lui suppose. D'une part, elle peut s'appliquer aux apprentissages les plus théoriques comme en philosophie par exemple. D'autre part, la formation à distance peut intégrer des exercices pratiques et même des périodes de stage. S'il est vrai qu'il soit plus difficile d'y développer les habiletés motrices, il reste toujours possible d'exploiter des formules mixtes utilisant des rencontres en face à face ou par classes interactives et des exercices sur objets réels.

A cet égard, il est aussi utile de rappeler qu'on utilise encore mal les expertises développées dans le monde de la formation à distance. Les organisations de formation à distance sont en mesure de développer pour les commissions scolaires ou les établissements d'enseignement des outils d'apprentissage adaptés à l'enseignement technique et professionnel. La mise en commun des besoins serait ici pour tous une occasion d'économie en même temps que de voie de diversification des activités pédagogiques. Déjà, si on cessait de percevoir la formation à distance comme "des cours par correspondance qui ne peuvent que transmettre des informations théoriques", on aurait fait un pas dans la bonne direction.

Si, aujourd'hui, nos organisations sont davantage développées en formation générale, c'est surtout en raison des plus grandes concentrations "de clients" qu'on y retrouve et avec lesquels il est possible d'amortir l'investissement de départ. C'est dans les contraintes financières qu'on peut trouver l'explication du déploiement actuel du répertoire des programmes, non pas dans l'approche par compétences.

4.6 Une expertise déjà éprouvée en éducation populaire

En plus de souligner "l'incapacité" de la formation à distance d'intervenir en formation professionnelle, le projet de politique suggère que les organisations de formation à distance devraient s'intéresser davantage à l'éducation populaire. On comprendra qu'il est difficile pour plusieurs de lire ces propos sans ressentir un certain malaise.

Au cours des années '80, la Direction générale de la formation à distance du ministère de l'Éducation du Québec, alors responsable de la formation à distance au secondaire et au collégial, avait résolument mis le cap sur la production et la diffusion de cours d'éducation populaire. Plusieurs d'entre nous se souviendront des interventions médiatisées OCTO-PUCE et OCTO-GICIEL qui visaient la sensibilisation et la formation à la micro-informatique. D'autres activités connurent aussi un succès appréciable comme *Le cours de mon argent* et *Français sans fautes*. Toutes furent des succès tant sur le plan pédagogique que sur le plan financier, si bien qu'en 1990-1991, la Direction générale de la formation à distance enregistrait 143 322 inscriptions à ses activités, dont 93 860 à l'activité *Du français sans fautes*. On décida alors de changer de cap et de recentrer les activités vers la formation scolaire, qualifiante et reconnue par un diplôme. Faut-il rappeler que les commissions scolaires n'ont enregistré en 1995-1996 que 10 778 inscriptions!

Même à l'ordre universitaire, il est possible de diffuser des activités de formation qui s'adressent à un public non spécialisé. Il faut se rappeler à cet égard du cours intitulé *L'informatique, c'est pas sorcier*, du cours *le français, je le parle par cœur* et des premiers cours de bureautique qui ont su répondre à des attentes populaires.

Rien, sinon les restrictions des ressources, n'interdit un retour plus marqué des organismes de formation à distance en éducation populaire. Les organisations sont prêtes, les personnes le souhaitent, l'expertise existe toujours. Il ne manque que le mandat et les moyens.

4.7 Un service d'aide à la reconnaissance des acquis.

Le problème de la reconnaissance des acquis est central en formation continue. Il n'a pas de réponse simple ni de solution unique. Cependant, il importe de prendre note de l'aptitude particulière des systèmes de formation à distance d'une part pour assister les personnes dans la préparation de leur demande de reconnaissance et d'autre part pour donner accès à la formation manquante.

Le Centre collégial de formation à distance offre déjà un service de reconnaissance des acquis à distance. Tout élève du collégial peut, en utilisant le site internet du Centre, trouver l'information nécessaire à la préparation de sa demande. De plus, par leurs répertoires étendus de cours, les organismes de formation à distance peuvent déjà offrir aux personnes des activités de formation très variées. Il est même possible, dans certains cas particuliers, de décomposer chacune de ces activités en modules plus précis pour les redessiner en fonction de la formation manquante de chaque individu.

Les services liés à la reconnaissance des acquis pourraient être enrichis dans la mesure où ils seraient soutenus par les pouvoirs publics. A l'heure actuelle, aucune organisation n'a les moyens de développer de tels services à même ses propres ressources.

5. POUR ACCROÎTRE LE RENDEMENT DE LA FORMATION À DISTANCE EN FORMATION CONTINUE

Le chapitre précédent a voulu faire état de la contribution des organismes de formation à distance à la formation continue. Il s'agit d'une contribution originale, riche et adaptée aux besoins des adultes. Mais, elle pourrait être encore plus performante. Dans cette perspective, nous soumettons une série de propositions dont la mise en œuvre contribuerait à faire de la formation à distance une voie encore plus appropriée en formation continue.

5.1 Confirmer la valeur de la formation à distance par l'adoption d'une politique spécifique.

Il nous faut ici revenir sur ce message. La formation à distance a un champ d'intervention qui déborde la formation continue. Elle y est par contre très présente. Son mandat dans ce champ devrait être explicitement établi comme il devrait être reconnu qu'il s'étend à toutes les régions dans tous les ordres d'enseignement. Une telle affirmation officielle par le ministère de l'Éducation contribuerait à améliorer la perception de la formation à distance dans certains milieux et à sensibiliser la population, les associations et les entreprises à ses avantages.

5.2 Privilégier l'individualisation de la formation.

Les trois organismes de formation à distance membres du Clifad partagent un même modèle général de ce que doit être la formation à distance destinée à de grands groupes de personnes. Elle est, à nos yeux, individualisée, décentralisée jusque chez la personne et asynchrone.

La formation à distance, comme nous devons la pratiquer, ne peut être viable que si les principales fonctions de conception, production, gestion des services, publicité, recrutement et

recherche et développement sont assumées par un centre d'expertise national. A la différence des autres modes de formation, la formation à distance requiert un investissement massif dans la phase de conception des cours. Par la suite, cet investissement peut être amorti sur des milliers d'inscriptions. Pour atteindre les contingents requis, il est nécessaire d'avoir accès à de grandes masses de personnes, ce qui ne pourrait être possible sur une base régionale. C'est d'ailleurs sur cette base que sont gérées les plus grandes et les plus crédibles organisations de formation à distance comme , l'Open university en Angleterre, le Centre national d'éducation à distance en France et toutes les méga-universités dans le monde.

En formation à distance, plus on privilégie une formation individualisée, plus on veut offrir un service décentralisé (au point, même, d'être offert à chaque individu chez lui ou dans son lieu de travail), plus il faudra concentrer les opérations administratives et le développement. L'individualisation et la décentralisation s'appuient sur les économies réalisées par la concentration de l'administration et sur l'amortissement des investissements de départ sur des grands nombres d'inscrits.

La conséquence de ce phénomène ou de ces exigences de système est qu'il ne se prête pas à la régionalisation. C'est au niveau national qu'on peut consentir les investissements requis par le développement de nouveaux cours, recruter et encadrer les tuteurs, organiser des campagnes de publicité, etc. A partir d'une intervention nationale, il peut être possible de rejoindre de petits nombres d'individus dans chaque région pour constituer une cohorte viable. Ces étudiants isolés, répartis sur le territoire échapperont le plus souvent à une planification régionale.

La formation à distance de grands nombres de personnes passe par l'individualisation, non pas par la régionalisation.

Nous invitons donc les concepteurs de la politique de la formation continue à réviser le mandat des instances interordres régionales pour en exclure les services de formation à distance. Il va sans dire toutefois que si elles devaient être mises sur pied, les organismes de formation à distance ne verraient aucun inconvénient à leur communiquer leur offre de service, à les tenir informés de l'évolution du répertoire des cours et même à tenir compte de leurs avis dans le choix des priorités de développement des nouveaux cours.

5.3 Concentrer les ressources de modernisation technologique.

Nous avons longuement discuté de l'expertise particulière des organismes de formation à distance en regard de l'utilisation des nouvelles technologies. Nous avons aussi décrit les liens organiques qui unissent la formation à distance et les technologies en même temps que les contraintes de coûts qui frappent lourdement le développement des cours ayant recours à ces technologies. Il faut garder ces considérations en tête au moment de la mise en œuvre des programmes de développement des technologies de l'enseignement.

Depuis quelques années, un certain engouement s'est emparé des milieux de l'éducation pour l'utilisation des nouvelles technologies en enseignement. Nous tenons à rappeler que l'éparpillement ou le saupoudrage ne sont pas productifs dans ce domaine. Les coûts sont tels, qu'ils ne permettent pas le soutien d'une multitude d'intervenants occasionnels. Une telle stratégie

ne pourrait conduire qu'à limiter l'ampleur des projets réalisés et à accroître les risques de perte des investissements.

L'enjeu ici n'est pas simplement d'ajouter un complément médiatisé à l'enseignement qui continuera à être donné en classe à de petits groupes de 25 ou 30 personnes. Cela, on peut effectivement parvenir à le faire en distribuant quelques écrans et quelques logiciels ici et là.

Mais, si on entend offrir aux élèves et étudiants une nouvelle gamme d'activités d'apprentissage, si on entend livrer des cours entiers à des centaines d'individus, dans leur domicile ou à leur poste de travail, si on veut les accompagner par un service interactif et personnalisé, la concentration des ressources est une condition de succès.

Nous proposons donc de faire des organismes de formation à distance des lieux d'expertise du réseau d'enseignement pour l'utilisation des technologies informatiques et multimédias dans l'apprentissage et d'y concentrer les ressources allouées au renouvellement technologique. Ces organismes deviendront ainsi des centres de référence pour l'ensemble du réseau en la matière, en même temps que des lieux de perfectionnement pour les enseignants et les groupes d'éducation populaire.

En plus de concentrer les ressources dans ces lieux d'expertise, il faudra aussi assurer un volume d'investissement suffisant pour encourager l'élargissement du répertoire des cours à un rythme plus rapide en particulier au secondaire et au collégial. Il ne faut plus se faire l'illusion qu'on pourra investir dans le développement des cours au rythme des attentes, à même les budgets réguliers de fonctionnement.

5.4 Soutenir la promotion de la formation à distance.

Le mouvement enclenché par l'adoption d'une politique de la formation à distance, par la concentration des ressources et par leur modernisation devrait être soutenu par sa promotion auprès des individus, des associations, des entreprises et même des milieux d'éducation. Il faut reconnaître que la formation à distance reste victime de préjugés ou de craintes qui nuisent à son développement, qui entravent la conclusion d'ententes de partenariat avec les maisons d'enseignement et qui ralentissent le développement du répertoire des cours.

Il reste beaucoup à faire pour que la formation soit mieux connue et reconnue. L'aide de l'État dans cette perspective est fortement souhaitée.

5.5 Se pencher sur le mode d'organisation de la formation à distance au secondaire.

Tous les professionnels de la formation à distance ont suivi avec intérêt l'expérience de décentralisation des services expérimentée au niveau secondaire. Nous constatons, comme plusieurs, que les résultats n'ont pas été nécessairement dans le sens souhaité par ses promoteurs.

Il faut constater aujourd'hui que la formation à distance au niveau secondaire rejoint moins d'élèves qu'auparavant. Il faut surtout signaler que sur les 54 commissions scolaires actives en

formation à distance, 6 organisations ont cumulé plus de 60% des inscriptions alors que 41 ont cumulé en moyenne à peine 50 inscriptions.

Dans certaines régions, l'offre des services de formation à distance et la promotion des services ont pratiquement disparues. Le résultat en est maintenant que près des trois quarts des effectifs du secondaire en formation à distance provient de la grande région de Montréal. On en est arrivé au paradoxe suivant: en décentralisant la gestion des opérations on a concentré les clientèles dans la région métropolitaine!

La régionalisation des opérations de gestion a aussi intégré dans le système de formation à distance des écarts dans le degré d'accessibilité des services et des produits. Par exemple, le prix de vente à l'élève du matériel didactique produit par la Sofad peut varier du simple au triple selon les régions, alors que le montant demandé par la Sofad est invariable.

Les membres du Clifad s'inquiètent des conséquences à long terme de l'évolution récente de la formation à distance au secondaire. Nous estimons que tous les partenaires de ce réseau auraient avantage à reprendre la réflexion et à chercher des modes d'organisation plus appropriés aux exigences de la formation à distance. Nous suggérons, à tout le moins, de concentrer en un seul lieu la conception et la diffusion des cours ayant recours aux technologies de la formation et d'autoriser la Sofad à agir elle-même comme dispensatrice de service.

5.6 Soutenir la recherche et le développement.

La recherche sur les moyens

Les voies de la formation à distance se diversifient. Ses utilisations connaissent la même évolution. Les coûts sont aussi appelés à croître avec l'introduction de nouveaux médias et la mise en œuvre de cheminements diversifiés de formation pour un même cours.

Dans ce contexte, les professionnels de la formation continue seront appelés à développer de nouvelles stratégies pédagogiques, à expérimenter des modes variés d'encadrement des élèves et des étudiants tout en approfondissant leur maîtrise des nouveaux médias et des nouveaux logiciels de formation. Les prochaines années exigeront d'importants efforts en recherche de la part des organismes de formation à distance.

Pour ces raisons nous accueillons très favorablement le projet de création d'un fonds pour la recherche et le développement pédagogique ainsi que d'un programme thématique sur la recherche-innovation en formation continue. Nous souhaitons qu'il soit clairement établi que les organismes de formation à distance y seront admissibles et même qu'on prévoit la création d'un volet dans le fonds de recherche pour l'expérimentation des nouvelles technologies de la formation.

La recherche sur les résultats.

Le projet de politique signale les difficultés qu'éprouvent les élèves de la formation à distance et qui se reflètent dans les taux d'abandon et d'échec. Il y a là un phénomène complexe qui ne peut être compris qu'avec bien des nuances et, surtout, corrigé que par une multitude de voies d'intervention.

Une part de ces abandons s'expliquent par des stratégies d'apprentissage des élèves qui après avoir obtenu la documentation recherchée ne sentent pas le besoin de poursuivre leur démarche. D'autres mesurent mal la discipline nécessaire à la poursuite d'études à distance. Certains viennent à la formation à distance pour pouvoir cheminer seuls alors que d'autres s'y perdent parce qu'il s'y sentent seuls face à une tâche trop considérable.

Il reste difficile de dépister et d'intervenir à temps auprès des élèves susceptibles d'éprouver des difficultés. Il ne nous est pas encore possible, non plus, d'évaluer précisément la part des abandons attribuables à chacun des facteurs identifiés.

Nous n'avons malheureusement que bien peu de ressources à consacrer aux analyses et à la recherche. Nous accueillons pour cette raison, avec le plus grand plaisir, le projet de mise en place d'un fonds de recherche et nous pouvons d'ores et déjà assurer les responsables de ce futur fonds qu'ils recevront nos projets dès la première occasion.

5.7 Désigner un responsable de la formation à distance.

Ce mémoire a mis en lumière les avantages de la formation à distance en formation continue et les conditions de son efficacité maximale. Pour que les objectifs que nous proposons puisse être soutenus quotidiennement, pour qu'ils soient véhiculés dans les différents milieux et pour que leur atteinte soient suivies régulièrement, il nous apparaît important que le ministère de l'Éducation désigne un responsable de haut niveau de la formation à distance qui pourra intervenir aux trois ordres d'enseignement et faire le lien avec les autres ministères engagés en formation.

Nous attendons de ce responsable qu'il se fasse le porteur de la prochaine politique de la formation à distance et qu'il dispose des moyen appropriés aux objectifs de son mandat.

6. CONCLUSION

La préparation de ce mémoire a été pour la Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec, le Centre collégial de formation à distance et la Télé-université l'occasion de mettre en commun une réflexion sur la contribution de la formation à distance à la formation continue et sur les besoins des organismes de formation à distance dans la poursuite de ce mandat. L'exercice nous a permis de dégager une série de propositions qui, si elles étaient mises en oeuvre, viendraient enrichir l'offre de services de formation continue. Nous les reprenons ici à titre de conclusion.

- La formation à distance est d'abord une voie moderne d'individualisation de l'apprentissage qui permet de rejoindre, au meilleur coût, de grandes quantités de personnes, tant en formation continue qu'en formation initiale. Dorénavant c'est sur cette base qu'on évaluera sa pertinence et son efficacité. C'est dans cette perspective également qu'on formulera une politique gouvernementale sur la formation à distance et qu'on désignera un responsable de haut niveau chargé de l'application de cette politique.
- La formation à distance est un service largement décentralisé dans sa diffusion. Elle requiert cependant une phase de concentration dans sa planification, dans sa conception, dans sa promotion et dans l'encadrement des personnels. Pour cette raison, on privilégiera la mise en place d'organismes nationaux dont le mandat s'étend sur tout le territoire.
- La production de cours ayant fortement recours aux nouvelles technologies de la formation exige des compétences spécialisées et des ressources financières importantes. On a donc intérêt à concentrer les ressources dans les centres d'expertise, dont au premier titre, les organismes de formation à distance.
- L'utilisation généralisée des nouvelles technologies par les individus exigera un accès facile et régulier à un équipement informatique performant. Compte tenu du taux actuel de pénétration de l'internet dans les ménages, des mesures transitoires devront être mises en place.
- La multiplication des activités ayant recours aux nouvelles technologies exigera aussi des efforts de formation et de perfectionnement des personnels. On mettra en place des programmes de perfectionnement pour les personnels de l'enseignement et on s'assurera que les personnels de la formation à distance y auront accès à des activités adaptées.
- Les organismes de formation à distance ont fait la preuve de leur aptitude à concevoir et diffuser des cours de formation professionnelle et des activités d'éducation populaire intéressantes et de qualité. On cherchera donc à les associer aux nouveaux développements dans ces domaines en leur accordant des mandats clairs et des ressources correspondantes.
- La recherche en formation à distance reste insuffisante, tant en regard des moyens pédagogiques que des résultats obtenus. On mettra donc en place un fonds pour la recherche et le développement pédagogique. On encouragera la création d'un programme thématique sur la recherche-innovation en formation continue par le FCAR. Enfin, on s'assurera que les organismes de formation à distance des trois ordres d'enseignement y seront admissibles et que leurs questions de recherche y seront bien reçues.

Ce mémoire a été approuvé par le Comité de liaison de la formation à distance le 9 octobre 1998.

La rédaction en a été assurée par Benoit Bolduc, associé au Groupe FormAxe, s.e.n.c.